



Aqua-Parents

Septembre 2025



<https://aquarelle.cssmi.qc.ca>

Dates importantes - Septembre 2025

01

Congé
Fête du travail

05

Horaire du
lundi

11

Rencontres
de parents

Pour les élèves de la 4^e à la 6^e année

12

Journée
pédagogique

Thème: *Sortie au parc*

Inscription avant le 5 sept.



30

Prise de présences
officielle

La présence de tous les élèves est
obligatoire lors de cette journée.



Vous pouvez



Télécharger le calendrier

scolaire 2025-2026 directement de notre site école ou encore par le lien suivant:
[Calendrier de l'Aquarelle.pdf](#)

Journée du 30 septembre

La présence de tous les élèves est **obligatoire** lors de cette journée pour l'opération de déclaration de clientèle annuelle du ministère de l'Éducation. Dans le cas d'une absence motivée (maladie, suivi médical, ...), vous devrez vous présenter au secrétariat dans les meilleurs délais afin de signer un document officiel attestant que votre enfant fréquente effectivement notre établissement..

Rencontres de parents

Les rencontres d'information pour les parents de la 4^e à la 6^e année, ~~ainsi~~ se dérouleront le jeudi 11 septembre selon l'horaire suivant :

4^e et 5^e année → 18 h 30

6^e année → Portes ouvertes entre 18 h et 18 h 30

Il s'agit de rencontres *très importantes*. En plus de faire la connaissance du titulaire de votre enfant, on vous informera sur le fonctionnement en classe, le matériel utilisé, les attentes face à l'étude, l'approche du titulaire et les évaluations. Il ne faut vraiment pas manquer ça! Votre présence à cette rencontre est **essentielle**.



Il s'agit d'une soirée entre adultes. Merci de laisser les enfants à la maison. Enseignants et parents pourront ainsi se concentrer sur l'échange d'informations.



Équipe-école 2025-2026

Direction:

Marie-Eve Larose

Secrétariat:

Marie-Josée Nareau (lundi au jeudi)

Carole Chartrand (vendredi)

Conciergerie:

Richard Giroux

Titulaires:

051 : Valérie Moreau / Patricia Pagé

052 : Audrey Potvin

101 : Josée Plouffe

102 : Elise Tremblay

201 : Anne-Marie Lamothe

202 : Valérie Sorel

301 : Magali Roy

302 : Danielle Truchon

Titulaires (suite):

401 : Cynthia Cléroux / Valérie Moreau

402 : Sophie Groulx-Léonard

501 : Claudine Benoit (J.F. Lacoste)

502 : Annie Goudreau

601 : Sophie Robillard

602 : Claudine Charron

603 : Carolyne Michaud

901 : Jolaine Daigle

981 : Isabelle Tardif

982 : Stéphanie Hotte

983 : Martine Beauregard

Orthopédagogie:

Amélie Desjardins

Mylène Prévost

Professionnelles :

Noémie Caron Orthophoniste (mercredi, jeudi, 1/2 vendredi)

poste 23-27



Valérie Guimond Ergothérapeute (mardi)

poste 23-27



Sabine Le Boulengé Psychologue (lundi, 1/2 vendredi)

poste 23-27



Enseignants spécialistes :

Anglais : Mohamed Zarrouk

Éducation physique : Christian Bolduc & Marc-Olivier Guindon-Gibeault

Musique : Geneviève Nolet

Éducation spécialisée (TES):

Annie Charbonneau & Chantal Poirier

Krystel Bois, Cathy Brunelle, Nadia Delvecchio, Audrey Lévesque et

Yasmina Tarabet

PEH : Anne-Marie Auger et Nathalie Marceau

Service de garde/ du dîner

Technicienne : Nathalie Lydon

Éducatrices & surveillantes :

Sophie Archambault, Nada Belghith, Maryam Berriga, Patricia Couture,

Anne Gervais, Martine Gosselin, Mélanie Nadeau, Francine Poitras, Isabelle Quintal,

Lamia Seba, Isabelle Thibault & Annie Tremblay.

Cliquez sur l'enveloppe pour écrire un courriel à l'intervenant souhaité





L'heure du repas a sonné!

Merci de vous adresser directement à l'équipe de Merenda pour toutes questions.

BIENVENUE - DÉBUT DU SERVICE: LUNDI 8 SEPTEMBRE. MENU DE SEPTEMBRE EST MAINTENANT DISPONIBLE. MERCI !!!

Chers parents;

L'équipe de MERENDA est heureuse de vous accueillir pour une autre année scolaire.

Nous profitons de l'occasion pour souhaiter la bienvenue à tous les nouveaux élèves ainsi qu'à leurs parents.

Nous sommes très reconnaissants d'avoir le privilège de servir vos petits trésors.

Nos services commencent le LUNDI 8 septembre 2025

IMPORTANT :

SVP prendre note qu'AVANT de commander vous devez avoir le groupe de votre enfant. (Il y a des écoles que les groupes sont avec l'éducatrice du DINEUR (SDD) / SERVICE DE GARDE (SDG) et d'autres avec la classe de l'enfant svp s'assurer d'avoir le bon groupe)

Si vous avez des questions ou commentaires, n'hésitez pas à nous contacter au 514-490-1235 ou par courriel à info@traiteurmerenda.com.

514-490-1235

Merenda

Traiteur scolaire

Montréal • Laval • Rive-Nord • Rive-Sud



Communication avec l'école

Afin de préserver l'environnement et éviter un gaspillage de papier, toutes les communications vous seront acheminées par courriel. Si toutefois votre adresse courriel est modifiée, veuillez communiquer avec le secrétariat.

ABSENCES

Lorsque vous téléphonez pour motiver une absence, laissez le nom complet de l'enfant, son groupe et la raison de l'absence. Veuillez alors sélectionner l'option 3. Vous pouvez le faire aussi via votre compte parent [Portail Mozaik](#).

IL EST IMPORTANT DE TOUJOURS MOTIVER L'ABSENCE DE VOTRE ENFANT AU SECRÉTARIAT AINSI QU'AU SERVICE DE GARDE, CAR MÊME SI VOUS AVEZ AVISÉ L'ENSEIGNANT(E) DE VOTRE ENFANT, IL/ELLE PEUT ÊTRE ABSENT(E) LORS DE CETTE JOURNÉE.

Secrétariat : (450) 433-5470 poste 3
Service de garde : (450) 433-5470 poste 1

Courriel: aquarelle@cssmi.qc.ca
Courriel : sdg.aquarelle@cssmi.qc.ca

RETARDS

La ponctualité est une valeur très importante à inculquer dès le jeune âge à nos enfants. Cependant, si votre enfant est en retard, il doit, en toute occasion, passer par le secrétariat afin d'en informer la secrétaire et recevoir un laissez-passer pour retourner en classe.

Des retards fréquents pourraient occasionner une "reprise de temps" pour les élèves concernés.

IMPORTANT

**EN TOUT TEMPS, LA PORTE PRINCIPALE DE L'ADMINISTRATION EST VERROUILLÉE.
VOUS DEVEZ SONNER ET ATTENDRE QUE L'ON VOUS RÉPONDE POUR VOUS PRÉSENTER AU SECRÉTARIAT.
LE SECRÉTARIAT EST FERMÉ DURANT L'HEURE DU DÎNER (DE 11 H À 12 H 20).**

**IL EST TRÈS IMPORTANT QUE VOTRE ENFANT ARRIVE LE MATIN AVEC TOUT SON MATÉRIEL.
EN CAS D'OUBLI, SI VOUS VOULEZ LUI REMETTRE TOUT OBJET, LE DÉPOSER, BIEN IDENTIFIÉ À SON NOM, DANS LE PANIER À L'ENTRÉE.
EN CAS D'URGENCE SEULEMENT, VOUS POUVEZ SONNER À L'ADMINISTRATION PENDANT L'HEURE DU DINER.**

MERCI DE VOTRE COMPRÉHENSION !



La sécurité: l'affaire de tous!



VIDÉO DE MME LAROSE

Veuillez prendre connaissance du schéma joint pour connaître les nouvelles instructions du débarcadère de l'école, suite à l'installation de nouveaux panneaux de signalisation au débarcadère et pour atteindre la rue Yves-Tessier.

En orange, le trajet pour le débarcadère de l'AUTOBUS et des BERLINES.

NON disponible entre 7h et 15h30.

En jaune, le trajet que devront emprunter les PARENTS.

Il est désormais interdit de tourner sur la rue Yves-Tessier et d'y faire des virages en U.



Service de garde

450 433-5470, poste 1

COMMUNICATION AVEC LE SERVICE DE GARDE

- Tout document doit être adressé clairement à la responsable du Service de garde, Nathalie Lydon, via le courriel sdg.aquarelle@cssmi.qc.ca (ou encore directement au bureau de Mme Lydon).
- Veuillez noter qu'il est important de respecter votre entente de fréquentation comme convenu avec le SDG.

Le départ de votre enfant en cours de journée : Un pensez-y bien!

Nous recevons souvent des appels à la dernière minute nous informant d'un changement de fréquentation pour le service de garde ou pour une modification en regard du mode de retour à la maison.

Il est important de comprendre que nous tenons à la sécurité de nos élèves et que votre demande, parfois tardive, amène une incertitude dans la transmission et la réception de l'information dans cette période active dans l'horaire de votre jeune. Pour la sécurité de tous, **aucune demande ne sera traitée après 10 h00**. Nous vous conseillons de prévoir tout changement à l'avance SVP.

De plus, nous vous demandons de venir chercher votre enfant APRÈS 15 H 00.

Entre 14 h45 et 15 h00 (départ des autobus), nous sommes en transition et en contrôle des présences, par les éducatrices, pour assurer la sécurité des enfants. Ce processus est grandement ralenti quand plusieurs parents se présentent à l'entrée à ce moment et demandent de récupérer leur enfant. Il serait donc grandement apprécié de considérer cette demande de l'école afin d'aider à la bonne marche de ce moment intense de transition entre la fin des classes, le départ des élèves et le début du Service de garde.

Nous vous remercions pour votre habituelle collaboration.





Informations importantes



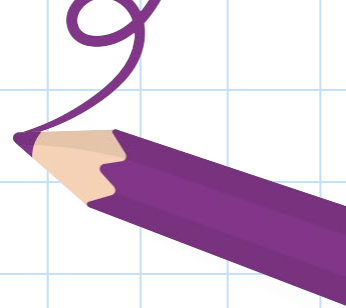
VACANCES PENDANT L'ANNÉE SCOLAIRE

Bien que ce ne soit pas recommandé, si pour des raisons familiales, vous prenez des vacances durant l'année scolaire, l'enseignant(e) de votre enfant vous remettra l'essentiel du travail qui a été fait à son retour et vous pourrez le reprendre à la maison. L'enseignant(e) n'a pas l'obligation de vous donner du travail avant votre départ.

Veuillez noter que les mois d'octobre, novembre, mars et juin seront marqués par la remise d'une communication écrite ou par des bulletins. De plus, les examens du Centre de services et du Ministère ne peuvent être repris sans un billet médical.

PROPRETÉ DANS L'ÉCOLE

Afin de conserver notre environnement propre et agréable, nous vous demandons de fournir à votre enfant une paire de souliers supplémentaire qu'il laissera à l'école et qu'il portera à l'intérieur. Merci de votre collaboration.





L'implication des parents, c'est gagnant!

Merci!!

Le bénévolat / L'O.P.P. (organisme de participation des parents)

Suite à l'assemblée générale de parents du 26 août dernier, quelques parents ont manifesté l'intérêt de créer et faire partie d'un O.P.P. (organisme de participation de parents). Le mandat de l'O.P.P. est de souligner certains événements annuels comme Noël, l'Halloween, la semaine du personnel, ainsi qu'être disponible pour faire du bénévolat à l'école, tel que lors de la photo scolaire, la vaccination ou à la bibliothèque. Merci de remplir ce sondage si vous êtes intéressé(e). Vous devez être connecté à votre compte Google pour ouvrir le formulaire.





RAPPORTS DE PROFESSIONNELS

Lorsque vous désirez nous remettre un rapport d'un professionnel (neuropsychologue, orthophoniste, audioligiste, ...) nous devons vous faire signer un formulaire. Ce dernier est disponible au secrétariat.

Il nous indique l'endroit où vous désirez que nous déposions ce rapport :

- dans le dossier d'aide de l'élève. Ce dossier demeure sous la responsabilité de la direction d'école. L'accès est permis aux intervenants qui travaillent directement avec votre enfant, et ce, tout au long de son parcours scolaire, afin de mieux répondre à ses besoins.
- dans le dossier psychologique ou orthophonique, ... Ces dossiers demeurent sous la responsabilité du professionnel concerné. L'accès lui est réservé et il a la responsabilité de transmettre les informations pertinentes aux intervenants qui travaillent directement avec votre enfant, et ce, tout au long de son parcours scolaire, afin de mieux répondre à ses besoins.

LA MÉDICATION À L'ÉCOLE

L'école peut **exceptionnellement** administrer des médicaments que le médecin a prescrits à votre enfant. Si le dosage rend impossible la prise de médicament exclusivement à la maison, vous devez venir à l'école remplir le formulaire « Autorisation d'administrer un médicament » et nous **remettre le médicament** en main propre. Le médicament doit être remis obligatoirement dans un contenant reçu du pharmacien et accompagné de l'étiquette produite par la pharmacie.

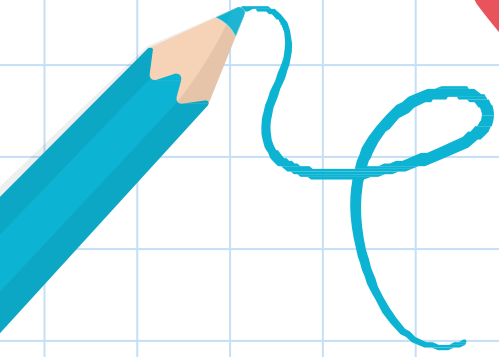
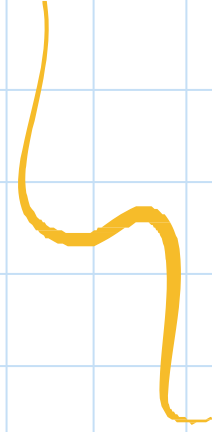
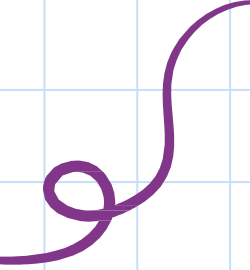
Les enfants ne peuvent **en aucun cas** prendre le médicament eux-mêmes et/ou le transporter dans leur sac à dos ou leur boîte à lunch.

Nous vous rappelons qu'il est interdit en tout temps que les enfants aient en leur possession des médicaments même ceux en vente libre (tels que Tylenol, Advil, Mydol...). Pour la sécurité de tous les élèves, si un élève a en sa possession des médicaments, nous serons dans l'obligation de les prendre. Vous pourrez les récupérer en personne au secrétariat.

Nouvelles mensuelles du CSSMI

Cliquez sur l'image





**Bonne année
scolaire!**